


Analyse



Réduire l'effet de levier
des banques, un impact
néfaste sur notre
économie ? (2/2)

Réseau **Financement
Alternatif**
Ensemble, changeons la finance



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Une précédente analyse¹ a introduit le concept d'effet de levier, procédé visant à s'endetter pour chercher à accroître le volume de ses activités. Bien qu'il soit inhérent aux activités des banques, l'effet de levier a souvent été utilisé à outrance par celles-ci pour financer leurs investissements à risques. Fragilisée par leur manque de fonds propres, les banques n'ont pas su résister à la crise financière. Pour renforcer la solidité des banques, des mesures ont dès lors été prises afin de diminuer cet effet de levier. Toutefois, ces exigences sont décriées par les banques. Qui a raison et qui a tort ?

1 Bâle III : des mesures pour diminuer l'effet de levier

La crise financière de 2007-2008 et sa propagation dans le monde entier signifiait l'échec de la régulation financière, beaucoup trop laxiste. Au lendemain de cette crise (dont les effets se font toujours ressentir aujourd'hui), les instances régulatrices se sont réunies pour renforcer le système financier. Les négociations ont abouti en 2010 aux Accords de **Bâle III**².

Cette nouvelle réglementation³ prévoit entre autres que les fonds propres « durs » – c'est-à-dire composés uniquement d'actions et de bénéfices mis en réserve – doivent représenter 7 % des activités de marché ou de crédit des banques, contre un ratio de 4 % dans la réglementation précédente (Bâle II). Or, **augmenter la part des fonds propres dans le bilan revient à limiter l'effet de levier.**

Bien que l'augmentation du ratio contribue à limiter l'incitation à la prise de risque, les banques y voient des conséquences dommageables pour notre économie : si elles doivent « geler » plus de fonds propres, il y aura moins de ressources pour le crédit. Or, en Europe, les banques assurent 80 % du financement de notre économie. Devant de telles affirmations, il convient d'étudier plus attentivement l'impact de cette réglementation.

2 Différents moyens de réduire l'effet de levier

-
- 1 MARCHAND A. L'effet de levier des banques : pratique durable ou pratique à risque ? Décembre 2013.
 - 2 Les Accords de Bâle III sont édités par le Comité de Bâle. Ce comité est chargé du renforcement de la régulation prudentielle, c'est-à-dire une surveillance de l'activité financière fondée sur la prudence. Il est hébergé par la Banque des Règlements Internationaux (BRI), une organisation internationale regroupant les banques centrales ou autorités monétaires de cinquante pays ou territoires.
 - 3 Dans l'Union européenne, les nouvelles règles sont entrées en vigueur fin 2012. Cependant, de nombreuses règles seront introduites progressivement. Elles ne prendront pleinement effet qu'à partir de 2019.

Différents moyens de réduire l'effet de levier

Suite aux Accords de Bâle III, des mesures ont été élaborées afin de **réduire les effets de levier des banques**. Deux solutions permettent d'atteindre ce but : **augmenter la proportion de fonds propres** (sans toucher à la taille du bilan) **et/ou réduire la taille du bilan** (sans augmenter le montant des fonds propres).

Pour mieux comprendre le choix qui s'offre aux banques et leur implication, étudions les effets d'une réduction de l'effet de levier sur le bilan simplifié d'une banque.

Pour rappel, le bilan d'une banque se compose de deux parties dont la valeur totale est identique : l'actif et le passif (cf. Tableau 1). Le passif désigne l'origine des fonds collectés par la banque : fonds propres, dépôts des épargnants et dettes contractées sur les marchés financiers ou auprès des banques. L'actif reprend l'utilisation qui a été faite de ces fonds. Il est constitué principalement des crédits octroyés et des titres financiers achetés par la banque.

Tableau 1. Situation de départ

Actif	Passif
Crédits	Fonds propres
Titres financiers	Emprunts
	Dépôts
Autres actifs	

Tableau 2. Méthode 1

Actif	Passif
Crédits	Fonds propres
Titres financiers	Emprunts
	Dépôts
Autres actifs	

Méthode 1 : renforcer les fonds propres

Suite à l'augmentation exigée de l'effet de levier, la **première méthode** qui peut être employée par la banque consiste à renforcer les capitaux propres par rapport au bilan (cf. Tableau 2), sans que la taille totale du bilan ne soit affectée. Dans ce cas, le montant total des titres et des créances sur les prêts détenus à l'actif ne change pas. Au passif, par contre, la banque va accroître sa proportion de fonds propres, au détriment des fonds empruntés (dont la valeur sera réduite). Pour augmenter ses fonds propres, la banque peut lever des fonds sur les marchés auprès des investisseurs ou mettre en réserve une partie de ses bénéfices.

Cette méthode a été utilisée depuis la crise financière, non seulement pour renforcer les structures de financement mais aussi pour compenser les pertes. Le problème, si l'on en croit le discours des banquiers, c'est que l'augmentation du ratio de fonds propres exigé augmente le coût du capital de la banque – c'est-à-dire le coût de financement global de la banque.

Que représente le coût du capital ?

Le coût de financement de la banque dépend des outils de financement utilisés. Ainsi, le coût de financement par collecte des dépôts équivaut au taux d'intérêt offert sur le compte d'épargne. Le coût de financement par fonds propres correspond quant à lui au taux de rentabilité que les actionnaires exigent pour acheter et pour conserver les titres de l'entreprise (la banque), compte tenu du risque encouru. Enfin, le coût de financement par dette est le coût exigé par le créancier pour prêter à l'entreprise (la banque), compte tenu de ses risques.

Selon les banquiers, le coût moyen de financement des banques par fonds propres serait supérieur au coût moyen des autres modes de financement. Cette hausse du coût de financement se répercuterait sur les taux d'intérêt pratiqués sur les crédits accordés aux particuliers et aux entreprises – avec des conséquences négatives sur la croissance économique.

Toutefois, le coût de financement par fonds propres n'est pas fixe : il varie en fonction des risques encourus. Or, les activités de crédit sont moins risquées que les opérations en Bourse. Si les banques se recentraient sur leurs activités de base (dépôts et crédits), le coût des capitaux propres resterait modéré. À l'inverse, il apparaît normal qu'une banque qui se tourne vers des activités fortement spéculatives doive s'acquitter d'un coût de financement équivalent aux risques pris.

Méthode 2 : Diminuer la taille des actifs

La **deuxième méthode** vise à réduire le bilan, en diminuant la taille des actifs de la banque. Pour ce faire, la banque va baisser le montant total des crédits octroyés (Tableau 3) et/ou des titres financiers qu'elle détient à son portefeuille (Tableau 4). Au passif, le montant des fonds propres ne varie pas. Cependant, étant donné que la banque investit moins d'argent, elle a besoin de moins d'argent pour se financer et va diminuer ses emprunts. Par conséquent, la part des fonds propres dans le bilan total augmente.

Tableau 3. Méthode 2A

Actif	Passif
Crédits	Fonds propres
Titres financiers	Emprunts
	Dépôts
Autres actifs	

Tableau 4. Méthode 2B

Actif	Passif
Crédits	Fonds propres
Titres financiers	Emprunts
	Dépôts
Autres actifs	

Aux yeux de nombreuses banques, comme les prêts accordés aux autres banques ou aux agents de l'économie forment une part importante de leur actif, réduire l'actif consisterait à réduire le volume des prêts consentis. Cela peut se faire en diminuant le nombre de crédits accordés, ou en revendant une partie de ces actifs, soit à des investisseurs, soit à l'occasion d'opérations de titrisation⁴. Or, une diminution des prêts est susceptible d'avoir un impact négatif sur la croissance économique.

Pourtant, les crédits ne constituent pas le seul actif de la banque. Ne conviendrait-il pas plutôt pour les banques de diminuer avant tout leurs activités à risque ? Cela augmenterait la stabilité financière des banques et réduirait leurs coûts de financement. Cependant, agir de cette manière aurait pour conséquence de baisser la rentabilité espérée des actionnaires...

3 Les intérêts collectifs doivent primer

Les banques ont-elles raison de s'inquiéter ? Une publication de la Bank of England⁵ remet en question leurs arguments. Cette étude démontre qu'il n'y a **aucun lien, ni théorique ni pratique, entre le niveau de capital détenu par les banques et la croissance économique**. Ainsi, si l'effet de levier a été utilisé à la hausse par les banques depuis un siècle, la croissance moyenne de l'économie n'a pas présenté de tendance claire. Cela remet en perspective le lien causal entre les deux facteurs. De

⁴ Voir notre analyse sur la titrisation : MARCHAND A. La titrisation et ses dérivés. Juin 2013.

⁵ MILES, YANG & MARCHEGGIANO. Optimal Bank Capital. The Economic Journal, 123, pp. 1-37.

même, le coût de financement des banques semble très peu impacté par le fait que la banque soit financée par capital ou par dette⁶. Pour les auteurs, il est dès lors nécessaire de sortir du mode de pensée qui mène à conclure que les fonds propres sont rares et coûtent cher. Il serait normal d'avoir des banques qui financent une proportion beaucoup plus importante de leurs prêts avec des fonds propres.

D'autres acteurs n'ont pas attendu cette étude pour critiquer les discours des banques, arguant que ces dernières déguisent des intérêts privés en intérêts publics. À entendre l'économiste belge Paul De Grauwe⁷, « **les banques refusent d'augmenter leurs fonds propres parce qu'elles veulent conserver cet effet de levier qui permet de promettre aux actionnaires des taux de rendement très élevés** ». En effet, augmenter les exigences en fonds propres reviendrait mécaniquement à diminuer le rendement sur fonds propres⁸. De plus, « l'idée prévaut toujours que quand il y a un rendement positif, il bénéficie à l'actionnaire et à la banque et quand le rendement est négatif au point de mettre la banque en difficulté, c'est au contribuable à payer. Résultat : les banquiers continueront à prendre des risques. Il faut absolument changer ce modèle. »

Ce discours illustre un problème fondamental : la volonté de nombreux actionnaires d'obtenir et de conserver un rendement sur investissement rapide et de très haut niveau. Il est temps de mettre un terme à ces exigences de profit démesurées qui encouragent une prise de risque excessive.

4 Conclusion : les banques peuvent-elles changer de mentalité ?

Pour que le principe du levier imaginé en son temps par Archimède soit efficace, il est nécessaire de disposer d'un bon point d'appui. En ce sens, la recapitalisation des banques (à travers le renforcement de leurs fonds propres) est une étape indispensable.

Si on souhaite que la situation évolue favorablement, les banques (et, à travers elles, leurs actionnaires) doivent également changer leur mentalité et **poursuivre un objectif de pérennité de leur institution à long terme** – d'autant plus que du point de vue de la société, des banques plus capitalisées seraient souhaitables – **plutôt que la recherche du profit à court terme**. Le rôle premier du secteur financier est

6 Ainsi, concernant les coûts de financement par fonds propres, un argument peut être avancé pour contrer le discours des banquiers. Augmenter le ratio de fonds propres renforcera la stabilité de la banque. En conséquence, les investisseurs exigeront un rendement sur fonds propres moindre, car les risques pris seront moindres. Le coût du financement par fonds propre sera donc diminué.

7 De G. Papy et P. De Grauwe. Paul de Grauwe : en ne faisant pas grand-chose, Di Rupo a bien fait. Le Vif/L'Express, 27 août 2013.

8 Le rendement sur fonds propres (*Return on equity*) est calculé ainsi : Profits/Fonds propres.

d'orienter l'épargne de manière optimale pour favoriser le développement de l'économie réelle et non d'utiliser cet argent pour prendre des risques excessifs sur les marchés financiers et maximiser ainsi le profit des actionnaires !

Or, à l'heure actuelle, les actifs dérivés et les actifs détenus à des fins de transaction par les plus grandes banques européennes représentent toujours un montant supérieur à leur portefeuille de prêts. Pour l'organisation Finance Watch⁹, l'intérêt public voudrait que, en dépit de l'impact à court terme sur les profits des banques, la réduction de l'effet levier se concentre sur ces actifs financiers – qui affichent un rendement supérieur sur fonds propres – plutôt que sur les prêts à l'économie réelle¹⁰.

Au-delà de ce changement de mentalité espéré, une séparation des métiers bancaires permettrait également de réduire les problèmes liés aux prises de risques excessives. D'une part, les banques se concentrant sur les métiers de base offriraient un rendement sur fonds propres moins élevé mais plus sûr. D'autre part, les banques d'affaires qui investissent sur les marchés financiers seraient incitées à une plus grande prudence dans leurs investissements, pour deux raisons : elles ne profiteraient plus de la garantie accordées par l'État en cas de problème et le coût de financement serait proportionnel aux risques pris.

*Retrouvez toutes
nos analyses sur
www.financite.be*

*Arnaud Marchand
Décembre 2013*

9 Finance Watch est une association d'intérêt public qui a pour but de faire fonctionner la finance pour le bien de la société.

10 FINANCE WATCH. To end all crisis? Implementing Basel III in the European Union. Février 2012.